

De nombreux orateurs exprimèrent, en termes non équivoques, le regret et la déception en constatant qu'aucun progrès n'avait été réalisé touchant le problème du désarmement. M. Uden (Suède) fit remarquer que chaque année de nouveaux obstacles semblaient surgir et que si la Commission préparatoire de la Conférence du Désarmement ne produisait pas très prochainement des résultats positifs, l'opinion publique serait bientôt portée à conclure que malgré le Pacte de la Société, malgré les Pactes de Locarno et de Briand-Kellogg, le sentiment de sécurité n'ait pas encore atteint ce degré de développement qui lui permettrait de franchir la première étape dans la voie du désarmement. Le soupçon ne manquerait pas de naître que les gouvernements des grandes Puissances n'attachent aucune valeur réelle à toutes leurs promesses solennelles.

D'autres orateurs abondèrent dans le même sens, mais l'intérêt principal se concentra sur les discours des délégués allemands et autrichiens, d'une part, et sur les discours des délégués français et anglais, d'autre part. La manière dont la question du désarmement a été traitée par la Société des Nations, observa Mgr Seipel, a révélé l'exiguïté des moyens dont elle dispose. Les traités de paix qui avaient forcé quelques pays à désarmer, avaient aussi promis le désarmement général. Par suite, toutefois, du développement énorme des moyens techniques de guerre, l'état général des armements était à présent effectivement bien supérieur à celui des armées d'avant-guerre et cela constituait un danger permanent. Il invita l'Assemblée à ne pas se contenter de résolutions dilatoires, mais à faire un pas en avant, afin que le prestige de la Société des Nations ne soit pas diminué.

Le Chancelier allemand, Herr Müller, affirma que bien que la Commission préparatoire s'assemble depuis bientôt trois ans, elle n'avait pu, jusqu'ici, aborder sérieusement la tâche qui lui avait été assignée. Il fit voir que toute discussion sur le désarmement touchait particulièrement un pays désarmé comme l'Allemagne; que, à la moindre occasion, on reprochait au peuple allemand de menacer la paix mondiale, tandis que les autres pays continuaient à augmenter leurs armements sans opposition et sans entraves. Il soutint que les nations devraient enfin remplir leurs promesses à l'effet que le désarmement de l'Allemagne serait suivi du désarmement général et il insista auprès de l'Assemblée pour qu'elle se décidât définitivement à convoquer une conférence du désarmement pour compléter les travaux de la Commission préparatoire.

La réponse aux deux discours précités fut donnée par M. Briand et Lord Cushendun. M. Briand indiqua que bien que l'Allemagne eût désarmé, elle avait encore une armée (au nombre de 100,000 hommes) d'un genre particulier, composée surtout d'officiers formant un cadre pour une armée beaucoup plus grande, et que vis-à-vis d'un tel état de choses, on ne pouvait soutenir que le désarmement fût complet. En outre, l'Allemagne est puissamment outillée pour l'industrie et l'outillage industriel peut facilement être mis au service de la guerre. Tout en ne voulant pas inférer que quelqu'un eût des doutes quant aux sentiments pacifiques de l'Allemagne, il pouvait cependant se demander si son talent particulier, ses ressources spéciales, son génie constructif, disparaîtraient subitement le jour où il faudrait les appliquer à des armements. Comme exemple de l'injustice de l'accusation que la France ainsi que d'autres pays n'avaient pas fait de progrès dans la voie du désarmement, le ministre des affaires étrangères français cita les accords intervenus à la Conférence navale de Washington, l'accord naval franco-britannique et la réduction à 18 mois (avec réduction future probable à un an) de la durée du service militaire en France.

Lord Cushendun, tout en sympathisant avec les déclarations du Chancelier allemand, croit que ce dernier n'a pas apprécié les difficultés qui confrontent la Commission préparatoire. On ne peut exprimer, a-t-il dit, en termes de valeur militaire la puissance respective des troupes, des forces navales et des forces aériennes, et d'ailleurs, chaque Etat avait des intérêts spéciaux, tandis que les différences dans le développement constitutionnel et dans la position géographique, venaient augmenter les difficultés. De plus, l'augmentation énorme dans